

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS : SUPPRESSION DU TITRE SYPHAX AIRLINES DES INDICES

La Bourse informe que la société **SYPHAX AIRLINES** sera retirée des échantillons de l'indice **TUNINDEX** et des indices sectoriels « **5000- Services aux Consommateurs** » et « **5700 – Voyage et Loisirs** » à partir du **mercredi 21 janvier 2015**, compte tenu du fait que la durée de suspension de ladite société a dépassé 2 mois.
Il est rappelé que la valeur SYPHAX AIRLINES est suspendue depuis le 18 novembre 2014.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « S.P.D.I.T. - SICAF»

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPDIT tenue le 8 Avril 2015 et statuant sur l'exercice 2014, a approuvé un dividende de 0,530 dinar par action. La mise en paiement sera effectuée à partir du 20 Avril 2015.

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -

Le Conseil d'Administration de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT-, réuni le 10 mars 2015, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale extraordinaire une augmentation de capital de 15.000.000 de dinars, par incorporation de réserves, faisant passer le capital de 90.000.000 à 105.000.000 de dinars et ce, par l'émission de 15.000.000 d'actions nouvelles gratuites à raison de 15 actions nouvelles pour 90 actions anciennes.
Le conseil proposera à cette assemblée que le droit de jouissance des actions nouvelles gratuites soit fixé au 1er janvier 2014.

ENNAKL AUTOMOBILES

La société Ennakl Automobiles informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le jeudi le 19 mars 2015, a arrêté et approuvé le rapport de gestion ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2014.
Il ressort de ces états financiers qu'au terme de l'exercice 2014, une progression de 3% du chiffre d'affaires consolidés par rapport à l'année 2013, soit un total de 309 180 346 dinars au 31/12/2014 par rapport à total de 300 339 309 dinars au 31/12/2013, les résultats nets individuels et consolidés, ont atteint respectivement, 22 076 392 Dinars et 24 896 205 Dinars, soit des augmentations respectives par rapport à l'exercice 2013 de 43% et de 56%.
En outre, le conseil d'administration a décidé de proposer la distribution des dividendes à raison de 0,500 Dinars par action, soit 25% de plus par rapport au montant des dividendes de l'exercice 2013, et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion en Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 14 Mai 2015 à 10h00 au siège de l'AMEN BANK sis à Tunis 1002 Avenue Mohamed V.
Rappelons que ces excellentes performances au terme de l'exercice 2014, ont permis au groupe Ennakl de devenir leader des importateurs du secteur automobile avec une part de marché globale de 14,2%.

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 Mars 2015, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers relatifs à cet exercice qui font ressortir les principaux indicateurs suivants:
- Un résultat net de 22,299 MD contre 18,740 MD en 2013 en amélioration de 19%,
- Des primes émises et acceptées en évolution de 11,2% soit 288,208 MD contre 259,187 MD en 2013,
- Des sinistres réglés en augmentation de 1,28% soit 181,372 MD contre 179,076 MD l'année précédente,
- Une augmentation des produits nets des placements de 17% soit 44,504 MD contre 37,976 MD en 2013,
- Des fonds propres avant résultat de 245,801 MD contre 230,960 MD en 2013 d'ou une couverture de plus de 4,3 fois la marge de solvabilité réglementaire,
- Un taux de représentation des engagements techniques de 134%.
Le Conseil a arrêté la politique de distribution des dividendes pour les trois prochains exercices, par conséquent le dividende à distribuer au titre de l'exercice 2014 est de 35% du bénéfice de l'exercice soit 3,400 dinars par action et pour les deux exercices qui suivent (2015 et 2016) la part des bénéfices à distribuer serait de 40% du résultat de chaque exercice.
Il a également décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le 14 Mai 2015 à 9h30'. Le lieu de cette réunion vous sera communiqué ultérieurement.

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 15 Avril 2015 à 9 heures au siège de la société sis 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis, Tour B 7^{ème} Etage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2014 ;
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014 et approbation des opérations réglementées y mentionnées;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2014 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats 2014 ;
- Désignation d'un nouvel Administrateur ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.